Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 26/10/2023 à 14h24
Réference de l'AR : 054-200043693-20231023-2023_045-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 23-05-05

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 23 OCTOBRE 2023

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	32	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	2	(b)
Nombre de procurations	6	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Objet : convention de mandat
Eclairage public LONGUYON –CCT2L

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MULDER D (BASLIEUX)- P MOSCATO (BAZAILLES)- GRETHEN P (CHARENCY)- DIDIER F (COLMEY) –GEORGE D (DONCOURT LES LONGUYON)- J WEISS (EPIEZ) – J POIGNON (FRESNOIS)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JP JACQUE (LONGUYON) –J SAILLET (LONGUYON)- LAHURE E(LONGUYON)- M POLLRATZKY (LONGUYON)- D PIEDFER (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)-- H BIZOT (LONGUYON)-AM TROMBINI (LONGUYON)- HIBLOT P (LONGUYON)- G PAQUIN (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)- DELATTRE B (OTHE)- E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- M FAIETA (PIERREPONT)- A SIROT (st JEAN LES LONGUYON) – R SAUNIER (SAINT PANCRE)- JENNESSON R (ST SUPPLET)- ROESER D (TELLANCOURT)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS Le ROND)- JP DALLA RIVA (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence: J POIGNON (FRESNOIS LA MONTAGNE) – P LESIEUR (VILLE HOUDLEMONT)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence : PERCHERON C (Longuyon) à LAHURE E (LONGUYON)-WOJCIK JL (Longuyon) à SAILLET J (LONGUYON)-LECOINTRE C (Longuyon) à PIEDFER D (LONGUYON)-FOULON N (LONGUYON) à JP JACQUE (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON) à POLLRATZKY M (LONGUYON)- MARIEMBERG JF (ALLONDRELLE) à DELATTRE B (OTHE)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 25/10/2023, que la convocation du Conseil avait été faite le 17 OCTOBRE 2023
Le président,

A l'appel des candidatures, D PIEDFER, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage - Travaux d'éclairage public - RUE MAZELLE ET RUE DE L'EGLISE

Entre : La Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais agissant en application d'une délibération en date du 23 SEPTEMBRE 2016 , représentée par son Président, ci-dessous désignée comme « le Mandant », **Et :** La Commune de LONGUYON, représentée par sa Première Adjointe, agissant en application d'une délibération du Conseil municipal en date du , ci-dessous désigné comme « le Mandataire ».

Objet de la mission : La Communauté de Communes ayant la compétence « éclairage public » sur l'ensemble de son périmètre, en vertu de l'arrêté préfectoral en date du 19 AVRIL 2017, a accepté que la Commune procède, en son nom et pour son compte, à la réalisation des travaux d'éclairage public compris dans le marché communal.

Compte tenu de l'existence d'un marché unique de travaux, précisant les différentes prestations relatives au branchement des nouveaux réseaux d'eau, d'électricité et d'éclairage public, il convient de préciser les modalités de financement. Le Mandataire assurera le paiement de l'intégralité des travaux, y compris ceux relatifs à l'éclairage public et se fera rembourser par le Mandant la part lui incombant en raison de sa nouvelle compétence en matière d'éclairage public.

DÉTAIL QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°22-003 - Rue Mazelle - Aménagement et enfouissement

Lot n°1 - Enfouissement des réseaux secs - Rue Mazelle et Rue de l'Eglise - Mairie

1.3	ÉCLAIRAGE PUBLIC				
1.3.1	FOURNITURE ET POSE DE CÂBLE ÉLECTRIQUE				
1.3.1.1	Câble R2v 5g6mm²	ml	570,00	14,00 €	7 980,00 €
1.3.2	FOURNITURE ET POSE DE MASSIF PRÉFABRIQUÉ POUR CANDÉLABRE				
1.3.2.1	Pour mât hauteur 6.00m	u	12,00	275,00 €	3 300,00 €
1.3.3	FOURNITURE ET POSE DE LUMINAIRE + MÂT				
1.3.3.1	Marque ECLATEC type LINK vasque PHC ZENIUM 2BLSB12 ERL - 2600 mA - 47W + mât	u	4,00	1 958,00 €	7 832,00 €
1.3.3.2	Marque ECLATEC type LINK vasque PHC ZENIUM 2BLSB12 ERL - 2500 mA - 39W + mât	u	5,00	1 958,00 €	9 790,00 €
1.3.3.3	Marque ECLATEC type LINK vasque PHC ZENIUM 2BLSB12 ERS - 3350 mA - 28W + mât	u	3,00	1 958,00 €	5 874,00 €
1.3.4	RACCORDEMENT AU RÉSEAU EXISTANT				
1.3.4.1	Au réseau aérien / sur luminaire existant en façade	u	3,00	285,00 €	855,00 €
1.3.5	DÉPOSE DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AÉRIEN EXISTANT				

1.3.5.1	Dépose de luminaire sur support béton ENEDIS	u	6,00	80,00 €	480,00 €
1.3.5.2	Dépose ligne aérienne	ml	300,00	2,60 €	780,00 €
1.3.6	ARCEAU DE PROTECTION DE CANDÉLABRE	u	6,00	680,00 €	4 080,00 €
	Sous Total				**40 971,00 €**

ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE 40 971 € HT soit 49 165.20 € TTC

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A L'unanimité

DECIDE d'autoriser le président à signer la convention de mandat ci jointe pour la commune de LONGUYON

Le Président

TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS

Fait à LONGUYON le 25/10/2023

Jean-Pierre JACQUE